PUBLIÉ LE 14/07/2015

A l'initiative du Conseil économique, social et environnemental français et du Comité économique et social européen, des représentants des CES européens, des CESR, des groupes représentant la société civile au niveau des nations Unies et plusieurs organisations internationales se sont réunis à Paris pour débattre de l'enjeu du dérèglement climatique pour l'emploi et les populations quelques mois avant la COP 21.

Les participants se sont entendus sur l'importance décisive :

- De maintenir, via des engagements nationaux vérifiables, les émissions de CO2 à un niveau permettant d'éviter une hausse des températures au-delà de 2 degrés, alors que les conditions de travail sont d'ores et déjà rendues plus pénibles et précaires dans certains secteurs comme l'agriculture et le bâtiment ;

- D'un accord ambitieux, équitable et juridiquement contraignant engageant tous les Etats sur la base d'une responsabilité commune mais différenciée

- D'un financement suffisant et adéquat pour permettre à tous les Etats de la planète et notamment aux plus vulnérables de s'engager dans des efforts d'atténuation et d'adaptation.

Au-delà des négociations les participants ont salué la montée progressive d'une prise de conscience universelle et d'une mobilisation citoyenne, conditions indispensables à la réussite des négociations et de l'agenda des solutions voulu par la Présidence française de la COP 21.

Les participants ont souligné la nécessité de favoriser une transition vers une économie bas carbone, facteur de développement et de créations d'emplois, et ont insisté sur l'importance du dialogue social, compte tenu des enjeux en matière de formation professionnelle et de transition juste.

Ils ont mis en exergue l'importance, d'ores et déjà, d'une réflexion sur la mise en œuvre des conclusions de la COP 21, en relation avec les négociations relatives à l'Agenda post 2015. Ils ont souligné la nécessaire réorientation des politiques européennes et nationales dans ce cadre et ont insisté sur le rôle essentiel que doit jouer la société civile, et notamment les CES, dans la contribution à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de ces politiques.

Télécharger

© - copyright CESE - Mai 2024